



Janvier 2001 - N°11

Sommaire

Editorial	page 1
Travailler à l'étranger	page 2-3
37 ^{me} nuit de l'ENIB	page 4
Cérémonie remise des diplômes	page 5
Projets de fin d'études	page 6
L'ENIB en grève...	page 7-8
Nouvelle option à l'ENIB	page 8
Taxe d'apprentissage	page 9
Assemblée Générale	page 10
La vie de l'ANIENIB	page 11
Tableaux de bord	page 12

EDITORIAL

A l'orée du 21^{me} siècle et du nouveau millénaire (hé oui !), j'ai le plaisir de vous souhaiter à vous et à votre famille une très bonne année 2001, tant sur le plan familial que professionnel.

Pour l'ENIB, malgré une grève d'une certaine catégorie des professeurs, la rentrée s'est déroulée d'une manière satisfaisante en attendant que les nouveaux locaux surgissent de terre. En effet, avec la nouvelle filière, l'effectif de l'école continuera encore à progresser. Le nombre d'étudiants effectuant leur stage à l'étranger ne cesse d'augmenter. Pour l'année en cours, ce ne sont pas moins de 30% des élèves qui seront à l'étranger.

Côté ANIENIB, il faut noter de grandes modifications; Danielle Cormier nous a quitté en septembre pour partir vers Nantes et a été remplacée par Laure Hachette. Même constat pour Florence qui devrait nous quitter très prochainement pour se diriger vers la région nantaise. Elle sera remplacée, après une petite période de recouvrement, par Catherine Rappeneau.

Malgré une petite baisse des cotisations (le marché de l'emploi irait-il trop bien ou êtes-vous un peu fainéant pour rédiger un chèque, le bilan du siècle dernier pour l'association est tout à fait satisfaisant, telle la mise en place du service de recherche ou d'opportunité qui semble donner entière satisfaction à ceux qui l'utilisent, un annuaire qui tient la route ou un site Internet qui ne cesse de s'améliorer malgré l'éloignement de nos deux administrateurs de qualité (Emmanuel et Jérôme) expatriés aux USA et en Irlande. Au fait, l'AG en direct avec remarques interactives, ça vous intéresse ? Répondez-nous vite sur "anienib@enib.fr".

Encore bonne année à tous et rendez vous au bal le 17 Mars.

Rédaction : ANIENIB

Technopôle Brest Iroise
BP 30815 - 29608 BREST Cedex
Tél. 02 98 05 66 08
www.enib.fr/~anienib

Tirage : 1000 exemplaires

ISSN : 1277-0760

Impression : Imprimerie L'Encre Bleue
Tél. 02 98 41 54 53

Le Président, J.-P. Dallet.



COMMENT TROUVER DU TRAVAIL A L'ÉTRANGER

I) LES PRINCIPAUX ORGANISMES :

► LANPE INTERNATIONALE :

3614 code ANPE
www.anpe.fr

L'ANPE réalise un travail de collecte des offres auprès des entreprises. L'agence met à la disposition des candidats à l'expatriation une série de journaux qui comporte des pages d'offres d'emploi. L'ANPE Internationale édite également un bulletin hebdomadaire " Le Monde de l'Emploi " disponible dans les agences réseaux.

► L'OMI (Office des Migrations Internationales) :

3616 code OMIX
www.omi.social.fr

L'Office propose aux entreprises à vocation internationale de gérer leurs offres d'emploi et de pré-sélectionner les candidats. Vous pourrez y trouver toutes les informations sur les pays qui vous intéressent. L'OMI édite pour de nombreux pays, la législation du travail en vigueur, les possibilités d'emploi, les salaires...

L'ANPE INTERNATIONALE et l'OMI
se sont regroupés pour former un nouvel organisme :

ESPACE EMPLOI INTERNATIONAL - 48 bd de la Bastille - 75012 PARIS
Tél. 01.53.02.25.50 - Fax 01 53 02 25 65 (expa conseil)
Fax : 01 53 02 25 95
www.anpe.fr/emplint/emploi.htm

► L'APEC :

51, boulevard Brune - 75014 PARIS - Tél. 01 40 52 20 00 - Fax : 01 40 44 40 94
www.apec.asso.fr

Si vous cliquez sur " international " vous aurez toutes les informations nécessaires à la recherche d'emploi, les adresses utiles, les sites Internet, les renseignements pour chaque type de contrat et les offres selon les domaines... L'Association Pour l'Emploi des Cadres dispose d'un service documentation qui permet de consulter les offres de la presse française et étrangère.

► LA MAISON DES FRANÇAIS A L'ETRANGER (MFE) :

34, rue La Pérouse - 75016 PARIS (01 43 17 60 79 Fax : 01 43 17 70 03
3615 code expatries ou 3615 code infopays
www.expatries.org/

Ouvert au public de 9h30 à 17h30
Lundi Mardi Jeudi et Vendredi - le Mercredi de 14h00 à 17h30.



La Maison des Français à l'Etranger est un service du Ministère des Affaires Etrangères. Vous pouvez demander :

- Le "livret du Français à l'étranger" (30 F TTC) qui regroupe des conseils pour les démarches administratives à accomplir auprès des autorités françaises et étrangères. Il comporte également de nombreuses adresses utiles pour vivre à l'étranger ;
- Des monographies (10 à 60 F TTC) sur plus d'une centaine de pays.

Vous trouverez le "Livret du Français à l'étranger et les dossiers d'information (monographies) sur Internet
www.expatries.diplomatie.gouv.fr

☛ L'AFIJ :

28, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. 01 44 39 74 50
www.afij.org

Association pour Faciliter l'Insertion Professionnelle des Jeunes diplômés, créée à l'initiative du monde étudiant. Elle propose des offres d'emploi notamment à l'étranger, des informations, de la documentation sur l'emploi et les débouchés.



APECITA :

1, rue du Cardinal Mercier – 75009 PARIS - Tél. 01 44 53 20 20 - Fax : 01 45 26 20 80
3615 code APECITA (1.29 F min)

Créée en 1954, cette Association pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture diffuse chaque année environ 15.000 offres d'emploi, dont un millier pour des fonctions de laboratoire-recherche-expérimentation et à peu près autant pour des fonctions d'enseignement et de formation (chiffres 1998). Un peu plus d'un quart des offres s'adresse à des candidats de niveau ingénieur et plus. Ces offres sont publiées deux fois par semaine dans le journal " Tribune Verte " et mises à jour quotidiennement sur le serveur télématique.

II) QUELQUES AUTRES ADRESSES :

☛ CYBER EMPLOI 5 :

24, rue des Ecoles - 75005 PARIS - Tél. 01 40 51 96 16
www.paris-jeunes-emploi.org

Si vous cliquez sur "espace entreprise" puis sur "entreprises qui recrutent à l'étranger" vous pourrez découvrir la liste des entreprises internationales classées selon les domaines de recherche (informatique, bureautique, agriculture, divers...).

☛ CAREER MOSAIC :

www.careermosaic.com

Ce site vous aidera pour votre recherche d'emploi à l'étranger selon votre domaine.

☛ EMPLOIS POUR L'EUROPE :

www.datumeurope.com

☛ CFE (Caisse des Français à l'Etranger) :

12, rue La Boétie 75008 PARIS
Tél. 01 40 06 05 80 - Fax 01 40 06 05 81
www.cfe.fr

☛ CSSTM

(Centre de Sécurité Sociale des Travailleurs Migrants) :

11, rue de la Tour des Dames - 75009 PARIS
Tél. 01 45 26 33 41 - Fax 01 49 95 06 50

☛ CIDJ

(Centre d'Information et de Documentation pour la Jeunesse) :

101, quai Branly - 75740 PARIS Cedex 15
Tél. 01 44 49 12 00 - Fax 01 40 65 02 61
www.cidj.asso.fr

☛ CNED (Centre National d'Enseignement) :

Téléport 4 - BP 200 - 86980 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. 05 49 49 94 94 - Fax 05 49 49 96 96
www.cned.fr

☛ SOURCES D'EUROPE

(Centre d'information sur l'Europe) :

1, Socle de la Grande Arche
92044 PARIS-LA-DEFENSE
Tél. 01 41 25 12 12 - Fax 01 41 25 12 13
www.info-europe.fr

☛ A.E.F.E

(Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger) :

57, bd des Invalides - 75351 PARIS
Tél. 01 53 69 30 90 - Fax 01 53 69 31 99
www.aefe.diplomatie.fr

☛ CFCE (Centre Français du Commerce Extérieur) :

10 av. d'Iéna 75116 PARIS
Tél. 01 40 73 30 00 - Fax 01 40 73 39 79
www.cfce.fr



37^{ÈME} NUIT DE L'ENIB

Et voilà, c'est reparti !

Une nouvelle équipe d'étudiants se mobilise pour vous faire retrouver vos amis durant une soirée d'exception.

Cette année les promotions 71, 81 et 91 seront particulièrement représentées (on compte sur vous !)

Le gala sera également parrainé par un Ancien de la toute première promo qui nous fera part de ses 36 années

en tant qu'ingénieur ENIB.

Coupon à renvoyer à l'Association de la Nuit de l'Enib.

Technopôle Brest-Iroise BP 30815 – 29608 Brest – Tél : 02 98 05 66 76

M^{me}, M^{elle}, M..... souhaite assister à la 37^{ème} Nuit de l'Enib et participer

Au cocktail et au repas précédent la soirée :

150 F par pers x = F

A la soirée dansante et à ses nombreuses animations

120 F par pers x = F

De plus, je vous prie de bien vouloir réserver une chambre dans votre hôtel partenaire

Chambre d'1 ou 2 personnes : x 200 F= F

Petit déjeuner : x 30 F = F

Total = F

Veuillez joindre à ce coupon le paiement par chèque des réservations à l'ordre de Nuit de l'ENIB avant le 18 février 2001.

CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES



Une cérémonie officielle de remise de diplômes
pour marquer son entrée dans le nouveau millénaire.

Pour clôturer de nombreuses années d'études et afin d'aborder au mieux sa rentrée dans le 21^{ème} siècle et dans la vie active, la promotion 2000-2001 a décidé d'organiser une cérémonie de remise de diplômes, en espérant qu'elle deviendra une tradition relayée par les prochaines promotions.

Beaucoup d'anciens nous l'ont témoigné : un vendredi soir de juin ils quittaient l'ENIB comme tous les vendredis soirs (toutes les fins de semaine) depuis 3 ans, 5 ans....mais ce vendredi soir c'était le dernier....ils avaient terminé l'ENIB....Lundi matin ils ne reviendraient plus, ils étaient Ingénieurs...

Fini, cette fin et ces départs anonymes, nous voulons marquer et symboliser la fin de nos études ! Traduisant l'aboutissement d'efforts personnels et financiers pour nous et nos parents.

Cette cérémonie se déroulera au sein du Quartz (Brest) le samedi 7 juillet 2001 en présence des étudiants diplômés accompagnés de leur famille, des enseignants et du personnel de l'ENIB, des industriels Brestois, d'anciens élèves et des élus locaux.

Elle débutera par la remise officielle, au cours de laquelle les différents parrains remettront les diplômes aux étudiants, puis un cocktail-apéritif breton sera offert aux différents participants en l'honneur des jeunes diplômés, et enfin un dîner dansant clôturera cette soirée.

Au même titre que le Gala Annuel de l'ENIB, cette cérémonie officielle de remise de diplômes contribue à l'image de l'école tout d'abord auprès de la ville de Brest, de sa région, de ses habitants et de ses industriels, mais aussi de façon plus large, au niveau national. C'est pourquoi afin d'assurer la réussite de cette cérémonie nous recherchons des partenaires, donc si vous souhaitez apporter votre témoignage, votre aide, votre contribution n'hésitez pas à nous contacter.

Associer l'image de votre entreprise à cette cérémonie, c'est la faire bénéficier de la jeunesse et du dynamisme des nouveaux ingénieurs de l'ENIB.

Pascal LAVAUR
Contact : remisedesdiplomes@enib.fr



LES PROJETS DE FIN D'ÉTUDES



6

SEMESTRE 1 2000/01

PROJETS DE FIN D'ÉTUDES (PFE) Sc A

ENCADREMENT	Candidature et Réf. Projet	SUJET	ÉTUDIANTS
MILIN D.	Via Nova 01MILIN-01/1	Interface complète d'eau	GILBERT Yannick LAPEYRE Laure
OUESSIN R. MILIN D. RIOU R.	DEUTSCH 01RIOU-02/1	Automatisation d'un Brasseur à fibres optiques 10000/10000 CLOTES Jean-Yves LE BRIS Anne LEKRAVE Christophe PIGNARD Xavier	IE BRIS Anne LEKRAVE Christophe PIGNARD Xavier
PETIT S. RIOU R.	ALCATEL 01RIOU-03/1	Equipements de tests de FEDERS Magasin de composants CMS pour machines de dépôse	DARTOIS Laurent GUILLERM Gwénaëla
RIOU R. VANDERWEGEN P.	DOUX 01RIOU-04/1	(Méthabn)	ARAB Habib BARON Stéphanie BRUN Mathilde DHOLLANDER Michel
RIOU R. NEDELEC A.	GREEN HAGUE 01RIOU-05/1	Transfert automatique entre chaînes de convoyage (La Hague) Gestion de bases de données et INTRANET	HELUO Lionel LECUIT David
PONS M. VANDERWEGEN P. PETIT S.	ENIB 01PETIT/06/1	E=M6 ABALEA Thierry	MORVAN S. PINO L. PINO L. PARENTHOEN M.
PETIT S.	ENIB 01PETIT/07/1	Base de données SENIB (EENIB)	WAESELYNCK Pierre
LEGUERN G. PETIT S.	ENIB 01PETIT/08/1	Montaouy	PERINELLE Stéphanie
CAUTERMAN M. FAVENNEC J.F.	France Telecom 01CAUTERMAN/09/1	Recherche Les chaînes réverbérantes (CEM=> Compatibilité Electro Magnétique)	LEGAIN Yann TO Que Victor
FAVENNEC J.F. CAUTERMAN M.	ENIB 01FAVENNEC-10/1	Hyperfréquence : Filtre de conception et de réalisation de circuits planaires	CHRISTEN Eléabeth GALLET Camille
LE ROUX E.	01LE ROUX-11/1	Développement de la commande d'un moteur synchrone auto piloté.	FOURNIER Cyril LABIANCHE Mickaël
ROPARS F.	AMSAT 01ROPARS-12/1	Emetteur pour satellite AMSAT à 140MHz	BOUZAHER Riad LANGOUEZ Vincent
ROPARS F.	AMSAT 01ROPARS-13/1	Emetteur pour satellite AMSAT à 2.4GHz	COELHO Cédric MRABET Youness
WACQUANT J.M	LBP	Système de vente aux enchères 01WACQUANT-15/1	BONNAMOUR Pierrick DESCHAMPS Alain
WACQUANT J.M	ENIB 01WACQUANT-15/1	Quilts pour le temps réel embarqué	JAFFRY David VARLET Stéphanie
MAGOUTHER A. LAMINE E.	L. 01LAMINE-16/1	Suivi des élèves	LEPESTRE Stéfan

AREViGris: Atelier de Réalité Virtuelle/Gris

Labo LI_

LAMINE E.	IE GAULOS 01LAMINE-17/1 GeoMan	Gestion informatisée	COOMAN Sébastien
PRIGENT G.	01PRIGENT/18/1 CELAR	Mode de recherche en Astronomie	ROCHEFORT Emmanuel
PRIGENT G.	01PRIGENT/19/1 CHU Brest 01INCOLAS-20/1	Sécurité des systèmes d'information	LINCLAU Samuel
NICOLAS M.		Coagulation du sang	KERDELO Sébastien
RODIN V.	L. 01RODIN-21/1 obis DIS		COIFFIER Frédéric LAURENS Sébastien
DE LOOR P.	L. 01DE LOOR-22/1 Contraintes dans obis		BOUAZIZ Emmanuel GY Benoit
GERVAL J.P.	Françophone 01GERVAL-23/1 EVIL : Environnement Virtuel pour Enfant		PAUCOT Morganne
NEDELIC A.	L. 01NEDELIC-24/1 KOML West Server		HILLAIRE Lionel RIDOUANI Mohamed
RAULET V.	01RAULET-25/1 ANTARATM		CUEVAS Iérimie
NEDELIC A.	PRIMAGAZ Stock Brest	Modélisation ARE/V/VRML	MOREY Pierre-Antoine
RAULET V.	01CHEVALLIER P. QUERRIC R.	Scénario Civile	WIPF Alexandre
RAULET V.	01CHEVALLIER-27/1 SDIS 29	Collaboration entre agents	LE CEUR Jean-Loup
MORVAN S.	L. 01MORVAN-28/1 CHU Brest	Application J2EE	ASTRUC Olivier
PINO L.	01PINO-29/1 IRCCYN	Pathologie de la hanche	CAUCHARD Yann
PINO L.	01PINO-30/1 DORY Fabien	dVisc <-> obis	MELIN David
PARENTHOEN M.	L. 01PARENTHOEN-31/1 Cartes cognitives et pilotage		FENALS Audien

Labo RESO

SHARAIHA A.	RESO 01SHARAIHA-32/1	Circuit d'interface pour module en réflexion à base d'amplificateur optique à semi-conducteurs (AOSC) 1-ASIC	BLIMKADEM Baïne BLAWAT Olivier DEFRENNE Xavier
RAMPONE T.	01RAMPONE-33/1	2- Maquette à éléments discrets	BALLEREAU Emmanuel FILLAUT J. Christophe QUESNOT Nicolas
EMZIVAT D. PUCEL B.	01PUCEL-34/1		JAFFRE Olivier RUFFIOT Mathieu
LI H.W. PERENNOU A.	01LI-35/1	Démodulateur à diversité de phase et de polarisation(ASIC-CMOS)	BLANCHARD Amaud BOURDONNEC Julien
ROSNISKI B.	RESO 01ROSNISKI-36/1	Capteur de Houle à sondes acoustiques	BOTHOREL Fabrice COLLÉ Julien

Autres PFE (Extérieur)

XXX	THOMSON CSF DITEIXIS Brest 01XXX-37/1	Tél. +(0)2 98 31 20 00 Anne DOURMAP service Ressources Humaines	LECLERC Julien
XXX	AMTEI (Grenoble) 01XXX-38/1	Alain JUTANT 04 7 58 31 25 33 44 ...> std	SEVRAIN Michael

L'ENIB EN GRÈVE

En grève depuis le 18 octobre pour dénoncer la perspective d'un futur décret modifiant leur statut, les professeurs certifiés, agrégés ou issus de l'ENSA (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers) de l'ENIB -26 sur 48 enseignants- ont décidé d'accentuer leur dénonciation de ce projet émanant du ministère de l'Education nationale.

Décret n°73-415 du 27 mars 1973 :

Jusqu'à l'an dernier, les professeurs ENSAM, agrégés, certifiés en poste dans les écoles d'ingénieurs relevant de l'enseignement supérieur étaient soumis au décret n°73-415 de mars 1973. Ce texte indique clairement les obligations de service. Il précise :

- qu'il s'agit en l'occurrence d'un service hebdomadaire,
- que le paiement des services effectués (obligations de service et activités supplémentaires) étant réparti sur les neuf mois de l'année scolaire (octobre à juin).

Décret n°93-461 du 25 mars 1993, dit décret Lang :

Ce décret modifie les obligations de service des personnels enseignants du second degré, affectés dans des établissements d'enseignement supérieur, à l'exception des professeurs ENSAM et des professeurs des écoles nationales d'ingénieurs assimilées (INSA, ENI,...) qui conservent le statut décret 1973. En fait, il s'applique aux collègues enseignants des universités.

Ce décret :

- établit les obligations de service de ces personnels à 384 heures d'activités types travaux dirigés (TD) ou travaux pratiques (TP) et dans le cas particulier où des cours magistraux leur seraient confiés, une équivalence 1H de cours = 1.5H de TD.
- mais surtout installe l'annualisation.

Projets de décret de septembre 2000 :

Par courrier en date du 19 septembre 2000, le ministre de l'éducation nationale demande aux chefs d'établissements d'anticiper l'application de deux décrets.

- en échange de l'annualisation, le premier décret fait promesse d'intégrer rapidement les professeurs techniques adjoints et chefs de travaux pratiques de l'ENSAM dans le corps des professeurs ENSAM.
- Le second décret règle rapidement le cas des professeurs agrégés et certifiés en écoles d'ingénieurs. Ils seront soumis au décret de 93 modifié : la référence au décret 73 disparaît !

Ce décret aurait pour conséquences :

- la redéfinition du service statuaire équivaudrait en moyenne à un accroissement de charge de travail de 20% ;
- l'annualisation des heures complémentaires et la modification des taux correspondant induiraient une perte moyenne de 50% sur les rémunérations correspondantes.

Rappelons que l'Etat paie directement ses fonctionnaires. Les salaires sont établis selon un statut. Pour tout le reste, l'Etat reverse à l'ENIB une Dotation Globale de Fonctionnement : la DGF qui prend en compte le nombre d'étudiants, le potentiel enseignant, le fonctionnement pédagogique...

Après plusieurs jours de grèves et notamment une délégation intersyndicale des écoles d'ingénieurs concernées par ce mouvement (le 14 novembre), les portes-paroles du collectif des enseignants, Pierre Vanderwegen et Gaëtan Le Guern ont réussi, le 7 décembre, à expliquer de vive voix leurs craintes et revendications au Ministre de l'éducation Nationale Jack LANG et sont intervenus auprès du Député Cuillandre (entrevue et remise de courrier).

Compte rendu du mouvement de grève des étudiants de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest

DOLÉANCES

Les trois premières promotions de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest se sont mises en grève du lundi 18 décembre 2000 au vendredi 22 décembre 2000. Les raisons de notre mobilisation sont les conséquences d'un conflit entre les professeurs agrégés, certifiés et ENSAM de notre établissement et le Ministère de l'Education Nationale. Leur mouvement de grève a été déclenché par un décret en cours de promulgation.

Les professeurs précédemment cités ont en effet entamé un mouvement de grève depuis la mi-octobre. Une à deux journées par semaine, nos cours ne sont pas assurés par les enseignants grévistes. Nos examens d'octobre ont été fortement perturbés.

Après deux mois de conflit, il est apparu une hétérogénéité du niveau d'enseignement au sein même des promotions : selon les emplois du temps, certains groupes de Travaux Dirigés ont vu leurs cours assurés, d'autres pas. La situation n'ayant pas évolué, nos examens partiels de décembre ont été annulés.

Nous tenons à préciser qu'en aucun cas nous ne sommes partie prenante dans ce conflit. Notre seule revendication est d'obtenir un retour à un enseignement complet et de qualité dès la rentrée de janvier 2001.



ACTIONS MENÉES

La naissance du mouvement a eu lieu le vendredi 15 décembre 2000 après de nombreuses concertations avec la direction, les enseignants concernés et les étudiants. Il en a résulté qu'aucune solution n'était envisageable pour la reprise de nos cours dans de bonnes conditions. Aussi, il devenait nécessaire que nous nous mobilisions :

- Lundi, nous avons préparé les manifestations de mardi et mercredi.

Chaque étudiants le désirant, a envoyé un email présentant nos doléances sur le site de l'Education Nationale.

Nous avons également envoyé cet email à chaque député.

- Mardi, une délégation de cinq étudiants s'est rendue au Ministère de l'Education Nationale. M. Igui, du cabinet, nous a reçus. Nous lui avons fait part de nos doléances et transmis une pétition ainsi qu'une lettre adressée au Ministre Jack Lang. Pendant ce temps, une manifestation était organisée dans la ville de Brest. Celle-ci s'est fort bien déroulée. Environ 250 étudiants ont défilé. Des tracts ont été distribués et des explications données aux passants.

- Mercredi, une seconde manifestation s'est déroulée dans le centre ville brestois, dans le calme et la bonne humeur. Lors de celle-ci, nous avons rencontré Monsieur Yannick Marzin, candidat à la Mairie de Brest. Il nous a cordialement reçus et écoutés. Il envisage d'envoyer un courrier adressé à Jack Lang, Ministre de l'Education Nationale et de nous tenir informé.

- Les journées de jeudi et vendredi ont été consacrées à la préparation de la rentrée du 8 janvier 2001, en vue d'un éventuel déblocage de la situation.

Nous avons reçu une réponse de Monsieur le Député Cuillandre. Nous avions rencontré son attaché parlementaire une semaine auparavant. Monsieur le Député Cuillandre est intervenu auprès de Jack Lang pour lui transmettre nos doléances. Il s'est de plus engagé à nous faire part des réponses qu'il recevra.

Deux courriers ont également été envoyés au Rectorat d'Académie de Rennes et à la Direction de l'Enseignement Supérieur.

Suite

Vendredi 5 janvier 2001, le décret modifiant le statut des professeurs certifiés, agrégés et ENSAM est paru au Journal Officiel. Face à cet événement, les professeurs concernés se sont concertés plusieurs fois la semaine dernière pour décider de la suite à donner à leur mouvement de grève entamé en octobre dernier.

Vendredi 12, l'ensemble des enseignants des trois premières années, M. Roppars et une délégation d'étudiants se sont réunis :

- Des négociations quant à l'application de l'annualisation dans l'établissement seront entreprises avec l'ensemble des professeurs lundi 15 janvier.
- Pour chaque promotion, un programme de rattrapage des contrôles a été mis en place.

Etudiants grévistes
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest
Représentés par Thierry Carré

NOUVELLE OPTION A L'ENIB

L'Ecole Nationale d'ingénieurs de Brest propose une nouvelle option en

MECATRONIQUE

(habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieurs en date du 08/02/2000)

La formation permettra aux ingénieurs de maîtriser les méthodes de conception, d'exploitation et d'évaluation des produits et des équipements (notamment les équipements de production) où les composants mécaniques de précision, de puissance, les composants électroniques et les systèmes véhiculant les informations, sont associés dans un ensemble véritablement intégré.

Cette option s'adresse, en particulier, à des futurs chefs de projet aux compétences transversales.

Le cursus comporte ainsi l'acquisition de solides bases en mécanique, électronique et informatique, prolongées par des enseignements approfondis en :

- Ingénierie mécanique,
- Robotique et automatique Industrielle,
- Vision et traitement d'Images,
- Maîtrise des contraintes d'environnement vibratoire, climatique et électromagnétique.

Cette option comprend, comme pour les options Electronique et Informatique Industrielle, un stage industriel d'un semestre en 4^{ème} année, en France ou à l'étranger, et un Projet de Fin d'Etudes sur contrat industriel pendant un semestre en 5^{ème} année.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Pensez à demander à votre entreprise de verser une partie (ou la totalité !) de la taxe d'apprentissage au profit de l'ENIB.

Rappel de ce qu'est la taxe d'apprentissage :

Toute entreprise doit verser avant le 28 février au plus tard la taxe d'apprentissage dont le taux global est de 0,5 % de la masse salariale brute versée l'année précédente. A cette occasion, vous pouvez aider l'école. En effet l'entreprise est libre d'en faire bénéficier les établissements d'enseignement de son choix à condition de respecter certaines règles de répartition. Faites une démarche auprès du responsable de votre entreprise afin qu'une part conséquente soit réservée à l'ENI de Brest. Son versement sera utilisé pour l'achat de matériel scientifique et technique car il est nécessaire que les jeunes ingénieurs bénéficient d'équipement à la pointe du progrès et des dernières évolutions technologiques.

L'affectation obligatoire dans les divers établissements est la suivante :

- 20 % à un organisme de formation d'apprentis,
- 9 % au FNIL (Obligatoire),
- sur les 71 % restant peuvent être déduits certains frais déjà engagés (frais de CCI, stagiaires reçus, apprentis, etc...).

Le solde est réparti suivant une forme imposée fonction du code APE de votre entreprise.

<i>Entreprises</i>	<i>Ets d'enseignement pour ouvriers</i>	<i>Ets d'enseignement pour cadres moyens</i>	<i>Ets d'enseignement cadres supérieurs</i>
Catégorie A	50 %	40 %	10 %
Catégorie B	35 %	35 %	30 %
Catégorie C	10 %	40 %	50 %

La loi permet de regrouper les versements destinés à deux types d'établissements. Par exemple :

Votre entreprise est en catégorie A, vous pouvez demander à ce que la part "cadres supérieurs" 10% et celle pour "cadres moyens" 40 % soient regroupées et versées à l'école :

- La masse salariale brute de votre entreprise est de 10 MF,
- La taxe d'apprentissage est de 50 KF.
- La part réservée au FNIL est de 4,5KF.
- La part destinée à un centre d'apprentissage est de 10 KF.

Pour 1999, le montant perçu par l'ENIB a été de 692 630.15 F.

Coordonnées bancaires ENIB – Agent Comptable- pour effectuer votre virement :
Trésor Public 10071 – 29000 – 00003002842 clé RIB 64



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**L'Assemblée Générale se tiendra le week-end du Bal de L'ENIB.
Nous vous attendons nombreux le samedi 17 mars 2001 à 16 H 00
dans la salle du conseil (3^e étage).**

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Présentation des activités 2000 et 2001 ;
- Présentation des comptes prévisionnels ;
- Questions diverses.

Nous vous demandons de nous retourner le coupon détachable afin de prévoir au mieux cette assemblée.

DERNIÈRE MINUTE :

Nous envisageons de diffuser en temps réel sur le net l'Assemblée Générale (AG) de l'association le 17 mars, c'est à dire à la date de la Nuit de l'ENIB.

L'AG aura lieu dans la salle de réunion de l'ENIB. Avant de se lancer dans ce projet ambitieux, nous souhaiterions avoir votre point de vue.

Nous avons lancé un sondage sur notre site Internet.

Si vous préférez y répondre par téléphone ou par courrier (fax), n'hésitez pas.

- Nous aimerais savoir si vous pensez
 - Être présent lors de l'AG de l'ANIENIB
 - Assister à l'AG en direct via Internet
 - Consulter les archives de l'AG en ligne plus tard

Nous attendons vos réflexions avec impatience sur:

site : <http://anciens.enib.fr> - e-mail : anienib@enib.fr - Tél. 02 98 05 66 08 - Fax : 02 98 05 66 88

Assemblée Générale

Nom : Prénom :

Année de Promotion : 19.....

Souhaite participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 17 mars 2001

Ne participera pas à l'Assemblée Générale

Donne pouvoir à Nom : Prénom : Pour le vote.

LA VIE DE L'ANIENIB

PERMANENCE ANIENIB

Lundi : 9 h 00 - 16 h 00
Mardi : 9 h 00 - 16 h 30
Jeudi : 9 h 00 - 16 h 30
Vendredi : 9 h 00 - 16 h 00

Les coordonnées :

Tél. 02 98 05 66 08
Fax. 02 98 05 66 88
E.mail : anienib@enib.fr

L'enquête 2000-2001

D'ici quelques semaines, vous recevrez la nouvelle enquête, afin d'analyser et de communiquer des résultats fiables, nous vous demandons de ne pas oublier de la remplir et de nous la réexpédier.

Merci.

Service Emploi

Notre service emploi est toujours à votre disposition.

- Les expéditions d'offres se font tous les 10 jours environ. Un tri est effectué selon les critères de recherche fournis. Une participation forfaitaire aux frais de port est demandée : 50.00 F pour 3 mois. Lorsque les frais n'atteignent pas ce montant au bout des 3 mois, l'adhésion est renouvelée automatiquement.
- La diffusion du CV est gratuite et indépendante de l'expédition des offres d'emploi. Il suffit de nous adresser un CV en précisant les critères de recherche.

Les Cotisations

Au 1^{er} janvier 2001, l'ANIENIB compte 461 cotisants.

Carnet rose - Carnet blanc

MARGOT est née le 7 mars 2000 pour la plus grande joie de ses parents Stéphane RENAC (promo 94) et Sonia Vidal

Toutes nos félicitations

TABLEAUX DE BORD

